



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Union Départementale CGT des Alpes Maritimes

De manière régulière, la question du travail du dimanche revient sur le devant de la scène. Le rapport Bailly rapport Bailly de décembre 2013 est favorable à l'extension du travail dominical et ouvre grand la voie à une nouvelle législation en ce sens d'ici à la fin 2014.

En attendant depuis Mars un certain nombre de décrets permettent de déroger aux législations en vigueur.

A Nice une expérimentation devrait être menée à « Nice Etoile » pour une extension du nombre de dimanche ouverts annuellement.

Le dimanche, c'est un bien commun d'intérêt général, c'est un marqueur de notre vivre ensemble, la CGT n'est pas dans un dogme d'opposition à tout travail le dimanche et on n'a pas l'intention de revenir en arrière sur le travail dans l'hôtellerie et la restauration, mais cela doit être reconnu comme exceptionnel, avec des augmentations de salaires.

L'Union Départementale Organise un débat public sur le travail du dimanche :

Le mardi 08 Juillet 2014 à 16h30 salle des associations Place Garibaldi à Nice

En partenariat avec la FSGT06 et la Présence de Michelle Chay, Secrétaire Générale de la Fédération CGT du Commerce.

Par ailleurs L'Union Départementale CGT regrette le refus de L'UPE 06 et de la CCI de participer à ce débat.

Elle appelle les salariés du commerce des Alpes Maritimes à venir débattre et s'informer avec la CGT le Mardi 08 juillet à 16h30.

Pour la CGT
Le secrétaire Général
Gérard Ré
07 89 65 95 80

34 Boulevard Jean JAURES 06300 NICE

 04 92 17 71 10  ud@cgt06.fr Notre site : www.cgt06.fr